

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale de l'AEE

L'Association des économistes de l'énergie renouvèle le Comité Directeur :

5 membres réélus et 7 nouveaux membres élus sur un total de 18

L'Association des Economistes de l'Energie a tenu, mardi 21 novembre 2023, son Assemblée Générale.

Celle-ci, représentée plus du quart de ses membres a pu délibérer valablement, comme le prévoient les Statuts. Le vote est fait sous forme électronique avec participation présentielle à 12h30 à PSE.

Christophe Bonnery, Président, a donné lecture du rapport moral et du rapport financier. Quitus a été donné à la majorité des suffrages exprimés par l'Assemblée Générale.

Christophe Bonnery, dont le mandat de membre du Comité Directeur court jusqu'à fin 2025, a été renouvelé en qualité de Président, sur proposition du Comité Directeur.

Le vote a porté sur l'élection ou le renouvellement de 12 autres membres du Comité dont le mandat est arrivé à échéance.

Les résultats ont été promulgués lors de l'Assemblée Générale. Considérant la gouvernance de l'AEE :

Christophe Bonnery a déclaré vouloir ouvrir davantage les travaux académiques à la société civile, renforcer la consultation par les décideurs et inclure les médias et les journalistes dans cette mission.

De plus, il a appelé le Comité Directeur à se renouveler pour améliorer la pluralité en son sein.



Jean-Michel Glachant
Vice-Président

Marcel Boiteux
Président d'Honneur

Christophe Bonnery
Président

Ainsi, sur 18 sièges membres du Comité Directeur, sept mandats ne seront pas renouvelés en 2023 :

- Deux ne renouvèlent pas leur candidature à échéance : Patrick Jolivet de l'ADEME qui souhaite faciliter le renouvellement au sein du CODIR, et Aurélien Gay qui quitte la DGEC
- Cinq démissionnent : Thomas Veyrenc, Yannick Perez, François Lévêque et Romain Gaté, l'ADEME qui souhaitent faciliter le renouvellement au sein du CODIR et Jean-Eudes Moncomble qui quitte le CFE,

Nous remercions vivement ces membres pour leurs contributions au fonctionnement de l'AEE pendant la durée de leur mandat.

Les sept postes libérés ont suscité de nouvelles candidatures qui ont été approuvées par l'Assemblée Générale. Il s'agit de :

- Vincent Rious, Chef du Pôle Études Économiques, RTE
- Igor Sguario, conseiller de la Directrice de l'Énergie, DGEC
- Dorothee Charlier, Professeur d'économie, université Alpes Mont-Blanc
- Chloë Le Coq, Professeur d'Économie, université Panthéon Assas
- Rodica Loisel, Maître de conférences, université de Nantes
- Emma Jagu, postdoctorante, CentraleSupélec
- Marie-Line Vaiani, Secrétaire Générale, CFE

Cinq membres sortant du Comité Directeur ont été reconduits par Assemblée Générale :

- Benoit Esnault, Chef de Département, CRE
- Pierre-Laurent Lucille, Chief Economist, Engie
- Olivier Massol, Professeur d'économie, IFPEN
- Thomas-Olivier Léautier, Chief Economist, TotalEnergies
- Fabienne Salaün, Economiste, EDF

Les autres membres du Comité Directeur sont Nicolas Astier, Christophe Bonnery, Cédric Clastres, Jean-Michel Glachant, Jacques Percebois et Fabien Roques.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale approuve la nomination d'Emma Jagu comme Trésorière de l'AEE, qui rejoint le bureau de l'AEE composé de C.Bonnery, Président, JM.Glachant, Vice Président et F.Salaun, Secrétaire Générale

La séance est levée à 13h30.

Plus d'information sur l'AEE : www.faeefr (conditions d'adhésion, conférences, missions)

Contact : administration@faee.fr

A propos de l'AEE :

L'AEE, créée en 1986, représente l'International Association for Energy Economics (IAEE) en France.

Elle réunit les économistes de l'énergie, qu'ils appartiennent aux entreprises de l'énergie, à l'Administration et aux institutions publiques, au milieu de l'enseignement et de la recherche ou aux sociétés de conseil.

Elle traite de la science économique appliquée à l'énergie, de son rôle dans la vie économique et politique et notamment les décisions de politique énergétique publique. Elle aborde ces sujets sous un angle académique et non corporatif.

L'AEE est un forum d'échange qui organise plus de 20 conférences par an sur les questions liant la science économique et les technologies de l'énergie, en intégrant également les dimensions sociétale, environnementale et politique.

Elle inclut une section étudiante active.

Elle fonctionne sous forme d'une association loi de 1901 sous la direction de son Président et d'un Comité Directeur représentatif de la vocation de transversalité de l'Association.